

**DELIBERATION 2022-016**

LE VINGT-SEPT JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TREIZE JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

PRESENTS : M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, Mme BRUEL, Mme PENA, M. HIVIN, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mme BIANCO CHAINE, M. QUINTIN, M. BLANCHARD, M. CADIOU, Mme MAURIN, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, M. BOISSEAU, Mme ROLLAND, M. FONTVIEILLE, Mme OMS, M. DE BOISGELIN, Mme VESSIOT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. VAN LEYNSEELE donne procuration à M. RIO, Mme PIACENTINI-MOREAU donne procuration à M. HIVIN, M. TREPRAU donne procuration à Mme MAURIN, Mme MOUGIN donne procuration à Mme BRUEL, Mme FERRAI donne procuration à M. PLAUTIN, M. LEFEVRE donne procuration à Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, M. WALCZACK donne procuration à M. HIVIN, Mme RIMBERT donne procuration à Mme FABRY, Mme MYSONA donne procuration à M. BOISSEAU, M. SIGAUD donne procuration à M. BRUGUIERE.

ABSENT EXCUSE : M. THEOL

Mme PENA a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Adhésion à l'agence régionale du spectacle vivant « Occitanie en scène »

Occitanie en scène est l'agence régionale du spectacle vivant en Occitanie. L'association a pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateurs et créatrices qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique.

Occitanie en scène met en place un nouveau mode de gouvernance avec une association dorénavant encore plus ouverte aux professionnels et réseaux du spectacle vivant afin de fédérer toutes leurs filières. Deux collèges destinés à organiser la représentation des différentes composantes professionnelles des arts vivants sont désormais ouverts à l'adhésion (le collège des professionnels des arts vivants et le collège des réseaux du spectacle vivant, fédérations régionales et organismes intersectoriels).

L'adhésion au collège des professionnels des arts vivants de l'association permettra de conforter la politique volontariste de la Ville de Saint-Jean-de-Védas concernant l'aménagement culturel du territoire et la réduction des inégalités d'accès à la création artistique :

- le collège des professionnels des arts vivants est ouvert aux personnes morales (associations, entreprises, établissements publics, etc.) domiciliées en région Occitanie, issues des secteurs du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre et de leurs formes associées et croisées pour la piste, l'espace public ou la scène, qui développent des activités d'accompagnement, de production ou de diffusion artistiques et qui ont une activité complémentaire ou convergente avec les dispositifs, projets ou actions développés par l'association.

Montant de l'adhésion
10 € TTC

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire en le cas suivant :

- **D'approuver** l'adhésion de la Commune de Saint-Jean-de-Védas à l'agence régionale du spectacle vivant « Occitanie en scène »,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 32 voix pour.

François RIO,
Maire de Saint-Jean-de-Védas

